Des «  séances découverte de la pêche » à la carte.

L’AAPPMA de Bellac a mis en place, depuis 2017, des séances d’ initiation à la pêche sous forme de cours particuliers sur rendez-vous.

C’est une alternative aux structures officielles : Ecole de pêche, Atelier pêche Nature et parcours labellisé « Découverte de la Pêche », prévues dans le « Schéma national de développement du loisir pêche ».

 Le principe consiste à mettre à disposition, par l’intermédiaire de l’OFFICE de Tourisme, un accompagnateur bénévole, pêcheur confirmé, pour tous ceux qui souhaitent s’initier à la pêche au coup. Si le principe fonctionne on pourra élargir l’initiation à d’autres techniques.

Pour les jeunes, c’est le prolongement des interventions en milieu scolaire. On accepte aussi les adultes et on peut initier des personnes handicapées. Cette formule peut aussi intéresser des touristes dans le cadre de l’offre « Village étape ». C’est une opportunité offerte à tous ceux qui voudraient profiter de leur séjour pour découvrir cette technique de pêche.

Le principe de cette initiation part d’un constat

* Un enfant ne peut aller à la pêche que s’il est accompagné par un adulte pour l’amener sur le lieu de pêche et l’initier à la technique.
* Les parents lui permettront d’aller à la pêche d’autant plus facilement que le lieu de pêche est proche de son domicile, que les berges sont faciles d’accès et sécurisées.
* Un enfant comme un adulte se passionnera d’autant plus facilement qu’il maîtrisera bien la technique pour attraper du poisson. La transmission est toujours plus efficace avec un pêcheur confirmé qui saura apprendre tout de suite le bon geste, la bonne technique, pour éviter les expériences approximatives sources d’échec et de déception, et causes d’abandon.

Les séances durent une heure, elles sont gratuites. La première séance ne nécessite pas de carte de pêche, le matériel est fourni par l’AAPPMA. Les mineurs doivent être accompagnés d’un parent ou d’un adulte autorisé par les parents.

Le lieu de rendez-vous est le parc Aimé Vallat sur les bords du Vincou, dans le magnifique cadre du Vieux Bellac. C’est un parcours exceptionnel, proche du centre ville, facile pour la rencontre avec l’accompagnateur. Les équipements sont tout à fait adaptés à l’initiation à la pêche tout public. Les berges sont sécurisées, il y a un abri en cas d’orage, des sanitaires et un poste HANDIPÊCHE. Les débuts sont prometteurs, sans moyen de communication 21 jeunes ont bénéficié de cette initiation en 2017.

Une équipe de volontaires existe déjà pour l’accompagnement mais on accueillera avec plaisir tous ceux qui ont envie de transmettre et de partager leur amour de la pêche pour assurer la pérennité de la pêche associative.